

# Bulletin d'inscription

SPRINT  DECOUVERTE

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal..... Ville .....

Adresse e-mail ..... Tel.....

Date de naissance ...../...../..... Sexe M  F

Catégorie : Minime  Cadet  Junior  Senior

Vétérans  Handisport

Votre temps total estimé pour l'épreuve : DECOUVERTE .....h.....mm  
Ou : SPRINT .....h.....mm

Licencié (joindre photocopie de la licence) N° de licence.....

Non licencié FTTri (Joindre certificat médical)

Je certifie avoir pris intégralement connaissance du règlement et en accepte les modalités

Agissant en qualité de Père / Mère / Tuteur, autorise mon enfant .....  
à participer au triathlon « Gustave ANSART »  
Date et signature :

Bulletin à renvoyer avant le 28 avril 2010 au centre nautique de DENAIN  
Boulevard du 8 mai 1945 - 59220 DENAIN

Triathlon « Découverte » licencié 10 €, non licencié 12 €

Triathlon « Sprint » licencié 10 €, non licencié 15 €

L'inscription sur place sera majorée de 5€ par participant

Joindre

1/ Chèque à l'ordre de « Triathlon Denaisien »

2/ une enveloppe timbrée libellée à votre adresse pour l'expédition de l'avis de réception de votre inscription

**Place Voyageur**  
4, place Voyageur - 59220 DENAIN  
Tél. : 03 27 34 34 34

**sapem**  
Société d'Activités Physiques et Sportives  
11, rue de la République - 59220 DENAIN

**CONSTRUCTION**  
Atelier de réparation  
11, rue de la République - 59220 DENAIN

# Reine TRIATHLON

## Gustave ANSART

### Dimanche 2 mai 2010

### DEPART 9H00

## AU CENTRE NAUTIQUE

# DU GENIE DENAIN

<< DECOUVERTE >>  
\* 350m de natation  
\* 10km de vélo  
\* 3km de course à pied

<< SPRINT >>  
\* 750m de natation  
\* 18km de vélo  
\* 5km de course à pied

**EMURANTE SHOP**

**ES PRZESZKO TOUTES BOISSONS**

**M. Dikolage**  
On peut compter sur lui!

**CARREFOUR DENAIN**

**EIFFAGE HAINAUT**

**Cabinet GONDY**

**Le Pigeon**

# REGLEMENT

- Déroulement de l'épreuve suivant le cahier des charges FFTri
- Tout engagement implique que chaque participant ait pris connaissance du présent règlement et accepte les clauses et conditions dans leur intégralité.
- L'épreuve Découverte est ouverte à partir de la catégorie Minimale (nés en 1995 à 1996)
- L'épreuve Sprint est ouverte à partir de la catégorie Cadet (nés en 1993 à 1994), aux juniors (91 à 92), Seniors (71 à 90) et Vétérans (70 et avant)
- Les épreuves sont ouvertes aux personnes licenciées ou non, ayant présenté ou envoyé une copie de leur licence pour les licenciés FFTri ou un certificat médical de non contre indication à la pratique compétitive du triathlon de moins de lans et d'une pièce d'identité pour les autres
- Le port du casque rigide homologué est obligatoire.
- Les dossards seront fixés, devant en course à pied et derrière en vélo
- La partie natation se fera en piscine couverte. Le bonnet est fourni
- L'accès au parc à vélos sera fermé dix minutes avant le départ et seuls les participants pourront y accéder pendant l'épreuve.
- La surveillance du parc à vélo sera assurée de 7h30 à 12h15
- Les participants doivent respecter le balisage des circuits, ainsi que le code de la route et les différents arrêtés municipaux.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours, neutraliser la course, voir même annuler l'épreuve en cas de force majeure. Ils ne pourront en aucun cas être tenus pour responsable en cas de vols ou d'accident dus au non respect du présent règlement ou défaillance consécutive à un mauvais état de santé
- Les épreuves sont couvertes par l'agrément FFTri.
- Le non-respect des règles de sécurité et du règlement entraîne une disqualification immédiate. Il en est de même pour un comportement anti-sportif
- Le nombre maximum de participants est de 220. Une liste d'attente sera constituée afin de pallier aux forfaits éventuels.

Retrait des dossards: 7h30 / Briefing : 8h30  
Départ 1<sup>er</sup> série : 9h00 / Remise des récompenses : 12h30

## LE MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

**TRIATHLON DENAISIEEN**  
**\*GUSTAVE ANSART\***

Lors du 1<sup>er</sup>ème triathlon, les denaisiens vont avec un réel plaisir, pouvoir apprécier, à leur juste valeur, les performances réalisées par les différents athlètes appelés à se confronter le dimanche 2 mai 2010, au cours des épreuves constituant le triathlon « Gustave ANSART ».

La qualité et le succès chaque fois renouvelés de cette belle manifestation sportive en fait un moment incontournable à Denain.

Le triathlon, sport du triple effort, réclame des facultés sportives exceptionnelles tant il est vrai que chacune des trois disciplines concernées que sont la natation, le cyclisme et la course à pied, requiert des techniques différentes en termes de pratique.

Aussi nous voudrions vous faire partager toute l'admiration que nous portons envers ces sportifs, qui vont, à n'en pas douter, donner le meilleur d'eux-mêmes pour tenter de remporter et participer à cette 1<sup>er</sup>ème édition du Triathlon Denaisien.

Par l'octroi d'une subvention de fonctionnement, de la mise à disposition du Centre Nautique et de son personnel, La municipalité de DENAIN participe également à la réussite de cette manifestation sportive.

Nous adressons nos félicitations au président Monsieur RICOQ et à son comité d'organisation, qui à su faire de cette épreuve pluridisciplinaire, un beau spectacle auquel nous vous invitons à participer en grand nombre

L'adjoint au Maire  
Chargé des Sports

Mostafà RIFKI

Le Député-Maire

Patrick ROY